La régularisation de charges, **comment ça marche ?**

1. Logélia compare les dépenses réelles de l'année pour le fonctionnement de votre logement aux provisions de charges déjà réglées par vous.

2. **Le détail de ce calcul vous est envoyé fin mai :** c'est votre relevé annuel.
Vous n'avez rien à payer dans l'immédiat.
Vous avez un mois pour le vérifier : n'attendez pas ! Des permanences sont organisées pour vous aider. Retrouvez leurs horaires sur notre site internet www.logelia.fr.

3. **Fin juin, Logélia vous envoie la régularisation avec votre avis d'échéance.**
   - Si vos provisions sont insuffisantes, vous réglerez la somme restante en même temps que votre loyer. Vous pouvez demander à payer en plusieurs fois.
   - Si vos provisions sont plus importantes, la somme sera déduite de votre dette ou de votre loyer du mois de juin.

Les provisions de charges, **c'est quoi ?**

Vous payez des provisions de charges chaque mois. Elles sont calculées en fonction de vos consommations (eau, chauffage) de l'année précédente et des dépenses engagées pour l'entretien de votre logement et/ou résidence (maintenance de l'ascenseur, entretien des espaces verts, nettoyage des parties communes, etc).

⚠ **Depuis 2021, les prix du gaz et de l'électricité ont fortement augmenté à cause de la crise énergétique mondiale. L'inflation a aussi un impact sur votre régularisation.**

UNE QUESTION ?
APPELEZ-NOUS AU 05 45 38 66 00

LES CHARGES EXPLIQUÉES EN VIDÉO C'EST ICI !

ENCORE — Ne pas jeter sur la voie publique

logélia CHARENTE

10 impasse d'Austerlitz
16025 ANGOULÊME CEDEX

Accueil physique du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi jusqu'à 16h.

1+1 HABITAT

logélia.fr

ON VOUS **EXPLIQUE** TOUT !

logélia CHARENTE

MAI 2025

Déchiffrer son **relevé annuel**

EN DÉTAIL EXEMPLE NON CONTRACTUEL

CHARGES GÉNÉRALES

Eau commune, électricité des usages communs, espaces verts, sortie des poubelles, désinfection, désinsectisation, fosses et réseaux en cas de besoin, contrôle de la Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC), nettoyage des parties communes, entretien des portes automatiques.

PRESTATIONS INDIVIDUELLES

Location, entretien et relève des compteurs d'eau froide et d'eau chaude, assainissement, forfait gaz cuisson, accès à internet, robinetterie, entretien appareils de chauffage.

DÉPENSES		CRITÈRES DE RÉPARTITION				LOCATAIRES				
NATURE	Montant en €	Base de répartition		Base lgt	Période en jour	Période de régularisation du	au	du	au	Charges en €
		Nature	Total ou prix unitaire							
①	②	③		④	⑤	⑥				⑦
EAU COMMUNE	111,14	Surface habitable	7 083	50	365	01/01/23	31/12/23			0,78
EXEMPLE DE CALCUL			÷ = 0,0157	x 50						= 0,78
ELECTRICITÉ DES USAGES COMMUNS	4 233,22	Surface habitable	7 083	50	365	01/01/23	31/12/23			29,88
GESTION DES DÉCHETS	7 601,18	Logement	64	1	365	01/01/23	31/12/23			118,77
DÉSINFECTION / DÉSINSECTISATION	262,17	Logement	64	1	365	01/01/23	31/12/23			4,10
FOSSES ET RÉSEAUX	2 359,02	Surface habitable	7 083	50	365	01/01/23	31/12/23			16,65
ENTRETIEN PARTIES COMMUNES	9 662,93	Logement	64	1	365	01/01/23	31/12/23			150,98
TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES	9 341	Surface habitable	7 083	50	365	01/01/23	31/12/23			65,94
EAU FROIDE	3,91	Consommation en mètres cubes	3,91	11	366	31/12/22	31/12/23			43,01
EAU CHAUDE	9,47	Consommation en mètres cubes	9,47	7	366	31/12/22	31/12/23			66,29
EXEMPLE DE CALCUL			x							= 66,29
CHAUFFAGE ÉNERGIE	12 623,61	Surface habitable	4 260,87	50	216	01/01/23	20/05/23	17/10/23	31/12/23	148,13
CHAUFFAGE AU COMPTEUR	0,06	Consommation en kilowattheures	0,06	4 734	366	31/12/22	31/12/23			284,04
ENTRETIEN ROBINETTERIE	1 727,28	Logement	64	1	365	01/01/23	31/12/23			26,99
EAU FROIDE (EF) LOCATION ENTRETIEN RELÈVE COMPTEUR	1 164,54	Forfait au compteur	64	1	365	01/01/23	31/12/23			18,20
EAU CHAUDE (ECS) LOCATION ENTRETIEN RELÈVE COMPTEUR	1 187,64	Forfait au compteur	64	1	365	01/01/23	31/12/23			18,56
GAZ CUISSON	3 699,01	Logement	64	1	365	01/01/23	31/12/23			57,80

LES FLUIDES

Fluides ⑧	Ancien index ⑨	Nouvel index	Conso. ⑩
CHAUFFAGE	18 645	23 379	4 734
EAU CHAUDE	51	58	7
EAU FROIDE	103	114	11

EN RÉSUMÉ

Rubriques de régularisation ⑪	Charges ⑦	Provisions ⑫	Solde ⑬
CHARGES GÉNÉRALES	321,16	280,92	40,24
ORDURES MÉNAGÈRES	65,94	67,12	-1,18
EAU FROIDE	43,01	88,92	-45,91
EAU CHAUDE	66,29	96	-29,71
CHAUFFAGE	432,17	415,32	16,85
PRESTATIONS INDIVIDUELLES	121,55	94,56	26,99

VOIR AU DOS

À PAYER ⑭ **7,28€**

À quoi correspondent les colonnes ?

1. Liste des dépenses de votre logement ou votre résidence
2. Montant des dépenses de votre résidence ou votre logement
3. Base de calcul pour répartir les dépenses totales
4. Base de calcul pour définir vos dépenses individuelles
5. Nombre de jours dans l'année concernés par la dépense
6. Période d'occupation de votre logement ou période de chauffe
7. Montant réel des dépenses de votre logement
8. Consommation individuelle d'eau froide, d'eau chaude ou de chauffage
9. Chiffres relevés sur votre compteur
10. Différence entre l'ancien et le nouveau chiffre relevé
11. Résumé par familles de dépenses
12. Total des provisions de l'année
13. Différence entre les dépenses réelles et les provisions
14. Somme à payer ou à recevoir

logélia CHARENTE